

Séance extraordinaire du 18 novembre 2019

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce dix-huitième jour du mois de novembre deux mille dix-neuf à dix-sept heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Isabelle Demers.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2019-08-20

Période de questions

Environ sept personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

CV-2019-08-21

Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années financières 2020, 2021 et 2022

[Document d'aide à la décision DG-2019-006](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le programme triennal des immobilisations pour les années financières 2020, 2021 et 2022, tel qu'il est annexé à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-08-22

Présentation du programme triennal des immobilisations pour les années financières 2020, 2021 et 2022

Le maire présente les faits saillants du programme triennal des immobilisations pour les années financières 2020, 2021 et 2022 et le maire souligne ensuite l'excellent travail du comité des finances de la Ville, du directeur général et des membres du personnel impliqués. Le membre du conseil de la Ville et président du comité des finances Clément Genest présente sommairement le détail de ce programme triennal des immobilisations.

CV-2019-08-23

Période de questions

Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2019-08-24

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2019-08-25

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 18 heures 15, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
